



AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENT NUMÉRO RU-2026-01 AMENDANT LE RÈGLEMENT RU-2023-02 RELATIF AU STATIONNEMENT ET À LA GESTION DES VOIES PUBLIQUES

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné que lors d'une séance tenue le 7 juillet 2026 à 19 h, le conseil a adopté le Règlement numéro RU-2026-01 amendant le règlement RU-2023-02 relatif au stationnement et à la gestion des voies publiques.

Toute personne peut consulter le règlement sur le site Internet de la Municipalité du Canton de Hatley ou au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Donné au Canton de Hatley, ce 9 juillet 2026


Gabriel Demers
Directeur général